

**République Française**  
**MAIRIE DE BALBIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 7 NOVEMBRE 2023 à 19h00**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20231107-DM66-2023-11-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/11/2023

Date de la convocation : 25/10/2023

Date d'affichage : 25/10/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	20	23

**L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à vingt heures,** les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 25/10/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

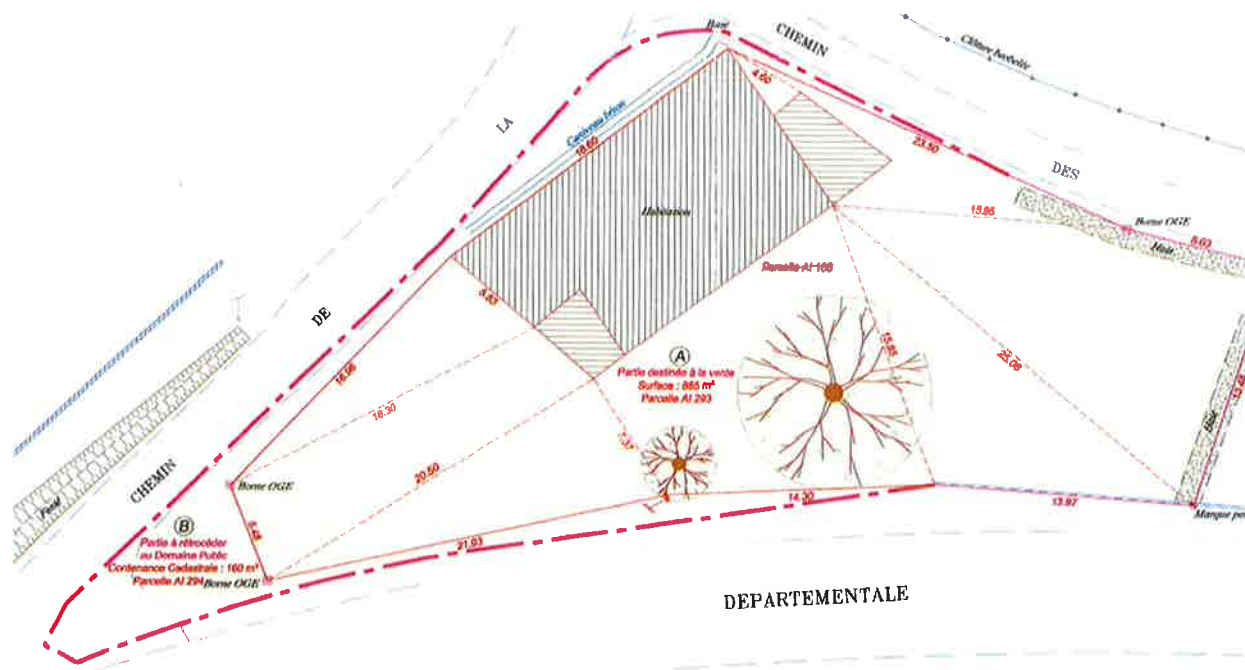
Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - M. Jean Marc VOLLE - Mme TRIOMPHE Christine –M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M YENIL Etienne - Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M DUCROUX Loïc - Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina -

**Pouvoirs déposés :** M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - Mme VERPY Evelyne donne pouvoir à M CHOMAT Pascal - Mme FERRE Odile donne pouvoir à M PADET René.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M PADET René

**Objet : Intégration d'une parcelle de terrain**

Le Conseil Municipal a décidé de céder une maison sur la route de Néronde et le terrain qu'elle occupe. Ceci dit, la ville a souhaité conserver une bande de terrain au droit du carrefour avec le RD. Après passage d'un géomètre, il convient d'intégrer la parcelle AI294 de 160 m<sup>2</sup> dans la surface voirie.



Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de M. le Maire  
Décide d'intégrer la parcelle AI 294 dans la surface voirie pour une surface de 160 m<sup>2</sup>.

Le Maire,  
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,  
Copie certifiée conforme  
A Balbigny, le 07/11/2023

